

en l'an 740. Après avoir été gouverneur de Syrie pendant dix ans, il mourut à son retour en Italie, au mois de mars de l'an 742.

Son fils aîné CAÏUS CÉSAR, l'héritier présomptif de l'empire, paraît avoir été désigné dès lors pour le remplacer dans le gouvernement général des provinces d'Orient. (Cfr. Josèphe, *Antiq.*, xvii, 11; et Tacite, *Ann.*, iii, 48.)

TITUS gouvernait la Syrie, en l'an 744. (*Antiq.*, xvi, 12.)

En 745 et 746, les généraux SATURNINUS et VOLUMNIUS commandent simultanément en Syrie. (*Antiq.*, xvi, 13 etc.)

Dans le cours de l'année 747, SATURNINUS est cité seul.

D'autre part, Tacite nous montre dans le même temps un personnage consulaire, PUBLIUS SULPITIUS QUIRINIUS, (le gouverneur du prince Caius César), guerroyant dans une autre partie de la même province. (*Ann.*, iii, 48.) Quirinius soumet les Homonades, peuplade de la Cilicie, et cette victoire lui vaut les ornements du triomphe. Cette circonstance donne à croire que Quirinius avait *un commandement supérieur* à celui des autres généraux dans la même province de Syrie.

Au commencement de l'an 747 de Rome (7 av. l'È. c.), le même QUIRINIUS (ou Cyrinus dans la Vulgate) avait été chargé de faire exécuter le recensement général dans toute la province. (*Luc*, ii, 2.)

Occupé par la guerre des Homonades et désireux d'aller à Rome recevoir les ornements du triomphe, Quirinius délégua SATURNINUS pour faire le recensement de la Judée. (Tertullien, *Adv. Marcion.*, iv, 19.)

QUINTILIUS VARUS reçoit le gouvernement de Syrie en 748 et le garde jusqu'en 756. « Entré pauvre dans cette riche province, il sortit riche de la province appauvrie » ; pour aller prendre le gouvernement de la Germanie. En

l'an 762 de Rome (9 È. c.), il se laissa cerner par Arminius et il périt dans une défaite complète.

La présence de Varus en Syrie n'empêcha pas l'empereur d'envoyer dans la même province, *avec une autorité supérieure*, son petit-fils CAÏUS CÉSAR (de l'an 752 à l'an 757 de Rome). Ce jeune prince avait déjà présidé, en l'an 750, le conseil appelé à statuer sur le testament d'Hérode et sur le partage de ses états. (*Antiq.*, xviii, 11.)

Pendant le temps de son séjour en Orient, le prince Caius César avait pour gouverneur (*rector*) le même Quirinius dont il a déjà été question. (Tacite, *Ann.*, iii, 48.) Caius César mourut en revenant à Rome, le 21 février 757.

VOLUSIUS SATURNINUS, en l'an 758 de Rome, 5 après l'È. c.

PUBLIUS SULPITIUS QUIRINIUS, pour la seconde fois, en l'an 6 È. c.

Quirinius fut alors chargé de réduire la Judée en province romaine et d'y faire un second recensement pour y établir l'impôt sur les biens. (*Antiq.*, xvii, 1.)

CÉCILIUS METELLUS SILANUS, en l'an 14 (1<sup>re</sup> année de Tibère), comme l'indiquent les médailles. (Voir III<sup>e</sup> Partie, ch. ii, § 1<sup>er</sup>, n<sup>o</sup> 8.)

CNEIUS CALPURNIUS PISON, en l'an 17.

Le prince GERMANICUS CÉSAR, neveu et fils adoptif de Tibère, fut envoyé l'année suivante dans la province d'Orient, *avec une autorité supérieure*. Pison, ayant refusé d'obéir au prince, fut destitué par lui (19 È. c.). Mais, peu de temps après, Germanicus mourait empoisonné. Pison, accusé d'être l'auteur de ce crime, prévint le jugement du Sénat romain, en se donnant la mort.

ÆLIUS LAMIA, en l'an 19.

Lamia ne vint jamais dans cette province. La Syrie continua d'être gouvernée par Cneius Sentius Saturninus, élu provisoirement par les autres généraux, après la mort de Germanicus.



POMPONIUS FLACCUS, de l'an 22 jusqu'à sa mort en l'an 33.

LUCIUS VITELLIUS est nommé gouverneur de Syrie, au sortir de son consulat, dès le commencement de l'an 35.

Vitellius paraît avoir été envoyé en Syrie avec des ordres favorables aux chrétiens qui étaient alors persécutés par les Juifs. La persécution cessa en effet quelque temps après son arrivée. A la fin de l'an 35, il révoqua le procurateur Pilate, et, étant venu à Jérusalem pour la pâque de l'an 36 (31 mars), il déposa le Grand-Prêtre Caïphe.

PETRONIUS TURPILIANUS, en l'an 39.

Chargé par l'empereur Caius Caligula de placer sa statue dans le temple de Jérusalem, Petronius parvint à éluder cet ordre.

VIBIUS MARSUS, en l'an 42.

CASSIUS LONGINUS, en l'an 44.

NUMIDIUS QUADRATUS, en l'an 51.

DOMITIUS CORBULO, en l'an 60.

LUCIUS CESTIUS GALLUS, en l'an 65.

Les Juifs s'étant révoltés en l'an 66, Cestius fut battu par eux, le 8 novembre de la même année, et mourut peu après.

LICINIUS MUCIANUS, en l'an 67.

FLAVIUS VESPASIANUS fut en même temps investi du commandement de la guerre dirigée contre les Juifs.

Le gouverneur Mucianus contribua beaucoup à l'élévation de Vespasien à l'empire, au mois de juillet de l'an 69.

Mucianus fut remplacé par CÉSENNIUS PETUS en l'an 70.

### 3. ROIS ET PROCURATEURS DE JUDÉE

HÉRODE I<sup>er</sup>, Iduméen de naissance, est nommé roi de Palestine à Rome, à la fin de l'an 714 de Rome (40 avant l'È. c.).

Il s'empare de Jérusalem le 4 octobre de l'an 717.

Il meurt le 3 avril de l'an 750.

Au mois de juin de la même année, l'empereur Auguste partage le royaume d'Hérode en quatre principautés, avec les titulaires suivants :

1<sup>o</sup> ARCHÉLAUS, nommé alors ethnarque de la Judée, est révoqué à la fin de l'an 759 de Rome, ou 6 après l'È. c.

2<sup>o</sup> HÉRODE ANTIPAS, tétrarque de la Galilée, est révoqué en l'an 40 de l'È. c.

3<sup>o</sup> HÉRODE PHILIPPE, tétrarque de l'Iturée et de la Trachonite, meurt en l'an 34.

4<sup>o</sup> La petite principauté de l'Abylène est rendue à la famille de Lysanias qui l'avait occupée autrefois.

Après la révocation d'Archélaüs,

COPONIUS est nommé en l'an 6 procurateur de Judée.

MARCUS AMBIVIUS, en l'an 10.

ANNIUS RUFUS, en l'an 13.

VALERIUS GRATUS, en l'an 14.

PONCE PILATE, en l'an 25.

MARCELLUS, à la fin de l'an 35.

MARULLUS, en l'an 37, jusqu'en l'an 41.

HÉRODE AGRIPPA, petit-fils d'Hérode I<sup>er</sup> et de Marianne l'héritière des Machabées, reçoit de l'empereur Caligula la principauté d'Hérode Philippe, en l'an 37 È. c., puis la principauté d'Hérode Antipas, en l'an 40, après le mois d'août. Enfin il est fait roi de toute la Palestine, par l'empereur Claude, au commencement de l'an 41. Il meurt au commencement de l'an 44.

Il est remplacé par les procurateurs :

CUSPIUS FADUS, en l'an 44.

TIBÈRE ALEXANDRE, en l'an 46.

VENTIDIUS CUMANUS, en l'an 48.

CLAUDIUS FÉLIX, en l'an 52.

PORTIUS FESTUS, en l'an 59.



ALBINUS, en l'an 62 au plus tard.

GESSIUS FLORUS, en l'an 64, jusqu'à la révolte des Juifs en l'an 66. Il fut le dernier procureur de la Judée, avant la ruine de Juifs (70 È. c.).

#### 4. GRANDS-PRÊTRES JUIFS

En l'an 720 de Rome (34 avant l'È. c.), ARISTOBULE III, le dernier Grand-Prêtre de la race des princes Asmonéens, est mis à mort par ordre du roi Hérode.

La suprême sacrificature cesse alors d'être héréditaire. Les princes temporels nomment et destituent les Grands-Prêtres à leur gré.

Le roi Hérode nomma ainsi :

HANANEL, en l'an 34 avant l'È. c.

JÉSUS, fils de Phabi, en l'an 30.

SIMON, fils de Boethus, en l'an 23.

Simon était Grand-Prêtre, à l'époque de la naissance de Jésus-Christ, et la famille sacerdotale de Boethus est restée célèbre dans le Talmud.

MATHIAS, fils de Théophile, en l'an 5.

JOAZAR, fils de Simon Boethus, en l'an 4.

Après la mort du roi Hérode, l'ethnarque Archélaüs nomme les 3 Grands-Prêtres suivants :

ELÉAZAR, frère de Joazar.

JÉSUS, fils de Sias, en l'an 2 avant l'È. c.

JOAZAR, fils de Simon Boethus, était de nouveau Grand-Prêtre à l'époque de l'exil d'Archélaüs, en l'an 6 après l'È. c.

ANANUS, ou ANNE, fils de Seth, est nommé Grand-Prêtre par Quirinius, gouverneur de Syrie, en l'an 7.

Ananus passa, aux yeux des Juifs, pour être le plus heureux des hommes, parce qu'après avoir longtemps possédé la dignité pontificale, il vit cinq de ses fils et son gendre Caïphe revêtus de cette même dignité. Ananus et

la plupart des membres de cette famille étaient Sadducéens.

Les 4 Grands-Prêtres suivants furent nommés par le procureur Valerius Gratus :

ISMAEL, fils de Phœbi, en l'an 22.

ELÉAZAR, fils d'Ananus, en l'an 23.

SIMON, fils de Camith, en l'an 24.

JOSEPH CAÏPHE, ou Caiaphe, de l'an 25 à l'an 35.

Ananus, beau-père de Caïphe, semble avoir partagé avec son gendre les honneurs du pontificat.

On sait que ce fut Caïphe qui fit condamner Jésus-Christ, dans une assemblée tumultueuse du Sanhédrin, le 3 avril de l'an 33.

Le préfet de Syrie, Vitellius, nomme les 2 Grands-Prêtres suivants :

JONATHAS, fils d'Ananus, en l'an 36.

THÉOPHILE, frère de Jonathas, en l'an 37.

SIMON CANTHARE, fils de Simon Boethus, fut nommé en l'an 41 par le roi Hérode-Agrippa, lequel le remplaça par :

MATHIAS, fils d'Ananus, en l'an 42.

ELIONÉE, fils de Céthé, en l'an 43.

SIMON CANTHARE, fils de Boethus, en l'an 44.

Hérode-Agrippa étant mort, son frère Hérode, roi de Chalcide, nomme les deux grands-prêtres suivants :

JOSEPH, fils de Camide, en l'an 45,

ANANIAS, fils de Nébédée, en l'an 48.

Ananias fut en fonction jusqu'en l'an 58. Il présida l'assemblée, devant laquelle comparut saint Paul, en l'an 57, et il fit tout ce qui dépendait de lui pour obtenir des Romains la condamnation de l'Apôtre. Il fut tué par les soldats de son fils, en l'an 67.

Les Grands-Prêtres suivants furent nommés par Agrippa, roi de l'Iturée, qui avait reçu ce pouvoir de l'empereur Claude :



ISMAEL, fils de Phœbi, en l'an 58.

Député à Rome, en l'an 61, Ismael fut retenu à la cour par Poppée, femme de Néron.

JOSEPH CABI, fils de Simon Canthare, en l'an 61.

ANANUS, fils d'Anadus, en l'an 62.

Ananus abuse de son autorité pour faire périr saint Jacques le Mineur. Ce crime le fit révoquer, après un pontificat de quatre mois seulement.

JÉSUS, fils de Damneus, en l'an 62.

JÉSUS, fils de Gamaliel, en l'an 63.

Son prédécesseur ayant voulu se maintenir par la force, il y eut souvent des rixes sanglantes entre leurs partisans.

MATTHIAS, nommé en l'an 64, fut décapité au mois de juin de l'an 70 par ordre de Simon, fils de Gioras, qu'il avait fait recevoir dans Jérusalem.

Avec lui finit le sacerdoce des Juifs. Les zélateurs, à la vérité, lui substituèrent un paysan, nommé Phannias. Mais, il ne fit aucune des fonctions de la grande sacrificature.

Après la ruine du temple, les lévites de la race sacerdotale deviennent introuvables et le sacerdoce juif impossible.



## DEUXIÈME PARTIE

### ÉPOQUE DE LA NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST

#### DIVISIONS GÉNÉRALES

L'Évangile nous apprend seulement que Jésus-Christ est né avant la mort du roi Hérode I<sup>er</sup> (*Matth.*, II) et à l'époque d'un recensement général de l'empire romain (*Luc*, II).

Ces deux indications, bien précisées dans les deux chapitres suivants, suffiront pour nous faire connaître à quelques mois près l'époque de la naissance de Jésus-Christ.

Un troisième chapitre aura ensuite pour objet de rechercher le jour anniversaire de ce grand événement.

#### CHAPITRE PREMIER

##### Epoque de la mort d'Hérode.

1. Exposé du problème. — 2. Date initiale du règne d'Hérode. — 3. Durée du règne, première preuve. — 4. L'éclipse du 13 mars, deuxième preuve. — 5. Le règne d'Archélaüs, troisième preuve. — 6. Le règne de Philippe, quatrième preuve. — 7. Le règne d'Hérode-Antipas, cinquième preuve. — 8. Conclusion, *Jésus-Christ est né quatre ans au moins avant l'ère chrétienne.*

1. EXPOSÉ DU PROBLÈME. — L'histoire des Juifs précise l'époque du règne d'Hérode I<sup>er</sup> en indiquant seulement